



FOOT N°588 DU JEUDI 9 NOVEMBRE 2023

COMPTE-RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU 23 OCTOBRE 2023

Présents : D Allard - B Bard - JM Baulmont - P Boisson - B Cheneval - P Chevrier - E Dupré - P Gallay - C Grange - L Lutz - G Moscato - G Laverrière - D Marel - A Parent - C Perrissin - C Grange - A Rosset - JD Roux - F Sussey

Excusés : A Badin - P Bernard - M Caruso - D Mouchet - J Petit - L Quetstroy - C Sanavio

Assiste : F Pirat

- **REMISE MEDAILLE des médailles de Ligue à :**

- Bard B – Vermeil
- Gallay P – Or
- Grange C – Vermeil
- Chevrier P - Vermeil
- Lutz L – Vermeil
- Marel D – Vermeil
- ROUX JD – Vermeil

Le Président et tous les membres du comité félicitent les récipiendaires pour cette distinction amplement méritée.

- **POINT LICENCES :** le district compte 29 834 licences à ce jour, soit plus qu'au terme de la saison dernière.

- **CONVENTION PARTENARIAT :**

Le comité autorise à l'unanimité des membres le président à signer la convention de partenariat avec le comité départemental de sport adapté, Sandrine Janssoone en assurera l'animation.

- **PRATIQUE DU FOOT DES ENFANTS :**

- Pratique U7
 - Demande d'observateurs élus pour les plateaux
 - Fiche d'observation à renseigner par l' élu transmise aux membres du CD par JD Roux
 - Vérification des licences ou/et d'une liste des joueurs participants ;
 - Journée nationale U7 : La réflexion est engagée sur l'opportunité d'une organisation sur une journée pour tous ou en 2 groupes en ½ journées : D

La décision sera prise en fonction des capacités du site d'accueil retenu.

- Pratique U13 – les demandes spécifiques seront étudiées par la CTD



- **COMMISSIONS**

STATUT ARBITRAGE

- La situation des clubs a été revue par la commission pour respecter la disposition fédérale repoussant la date de renouvellement et de changement de statut des arbitres, du 31 août au 30 septembre 2023 en raison des problèmes informatiques.
- La nouvelle situation des clubs fera l'objet d'une parution au PV du 26 octobre

FORMATION DE DIRIGEANTS

- Arbitres bénévoles : 26 personnes sur 2 sessions réalisées à ce jour.
- Délégués de club : 5 sessions planifiées :

-BONS EN CHABLAIS AG	504539 - 25/10/23 à 19h - Douvaine/Allinges
-EPAGNY METZ-TESSY AS	547152 - 27/10/23 à 19h - GFA/Sillingy/Haut Rhône
-THYEZ ENT S	517778 - 31/10/23 à 19h - Sallanches/Marnaz/Vougy
-VALLEIRY ET S	516535 - 02/11/23 à 19h
-VETRAZ MONTHOUX US	519731 - 08/11/23 à 19h - La Filière/Cranves

Les clubs qui souhaitent organiser une réunion décentralisée peuvent contacter directement Jean Denis ROUX.

FUTSAL

- Séniors en championnat inter-district : 7 clubs + un exempt, en l'attente d'une éventuelle 8^{ème} équipe souhaitée.
- Challenge U9 à Margencel le weekend dernier : 6 équipes présentes.
- Recherche de disponibilité d'installations
 - Annecy : en cours
 - Annemasse : pas de réponse après la présentation des besoins à la Mairie
 - Pays Rochois : pas de possibilité
 - Ville La Grand

COMPETITIONS

- Jeunes :
 - Première phase terminée, seconde phase en cours d'organisation en fonction des résultats sportifs des équipes sur la 1^{ère} phase.
- Séniors D5 : proposition de modification de la compétition à soumettre à la prochaine AG en vue d'un éventuel championnat en deux phases comme pour les compétitions jeunes



Projection sur la base de cette saison :

- Première phase : 9 poules de 6
- Deuxième phase :
 - Promotion : 3 poules de 8 clubs pour la montée en D4
 - 3 ou 4 poules pour foot du type « loisir » sans montée.
 - Avec possibilité d'inscription d'équipes jusqu'à la fin de la première phase
 - Départ de la première phase début septembre

DELEGATION

- Suite à la candidature de Mr M'BENGUE Magueye – le président de la commission rencontrera cette personne préalablement à toute décision.
- Délégués de secteur : ils peuvent être sollicités à tout moment par la Ligue afin de vérifier l'état d'un terrain ou d'une installation sportive dans le cas d'une demande de remise de match.
- Depuis le début de saison, la commission enregistre une forte demande de délégués du district sur nos rencontres.

CRA/CDA

- 252 arbitres officiels sont désignables à ce jour
- Formation :
 - 21 candidats ont réussi l'examen lors de la première session
 - 16 candidats inscrits pour la seconde session qui aura lieu ce weekend
 - La CDA fait part de l'accueil insuffisant des arbitres au FC Annecy
 - La CDA informe du non-respect par les clubs des règles transmises par la Ligue concernant le plan vigipirate attentat ;

REGLEMENTS

- Statut des éducateurs pour séniors hommes et femmes : les clubs sont en conformité
- Statut des équipes de jeunes pour la montée des équipes de D3 en D2 : les informations ont été publiées au PV
- Article concernant les jours fériés en France et travaillés en Suisse
 - Les clubs exploitent la possibilité offerte comme étant leur choix
 - La décision de la date du match est réservée à la commission : une information complémentaire sera communiquée aux clubs avec l'aval du comité de direction.
 - Le club de Viuz en Sallaz malgré les multiples rappels n'a jamais fait parvenir la feuille de match papier U15F du 15/09/23 qui l'opposait à Ayze. : Décision : si feuille non reçue sous une semaine, match perdu pour Viuz avec pénalité + amende

Terrains/FAFA

- Attribution des crédits terminée pour cette saison
- Nombreuses demandes pour modification ou installations d'éclairage LED



FEMININES

- Belle réussite de la Rentrée du foot féminin le 30/09 au Chable
- La journée Franco Suisse du Conseil du Léman, sera organisée par notre District le 23/06. Le site du Chable sera sollicité.
- La Fête du foot féminin aura lieu le 01/06 : site à déterminer en fonction du cahier des charges.

DISCIPLINE/ APPEL/PREVENTION

- La réunion plénière organisée à la Ligue a permis de traiter les sujets d'actualité :
 - Intervention Licra et Sport et santé
 - 2,5% de plus de sanctions depuis le COVID
 - Utilisation d'une vidéo : soumise à l'approbation préalable de la commission sous réserve d'être présentée avant l'audition et visionnée par l'arbitre
 - Utilisation d'un film fait par un club à des fins privées pour le club (exemple observation et analyse technique) du match est acceptée.
 - La commission de discipline est autorisée à requalifier une sanction prise par un arbitre.
 - Obligation de la présence d'un parent ou représentant légal ou d'un adulte accrédité, pour interroger des mineurs en audition ou au cours de l'instruction
 - Des actions sont à l'étude afin de trouver des solutions aux incivilités et agressions, ainsi qu'aux comportements des parents.
 - Commission de discipline : Proposition de la candidature pour Gagliotto Riso Cassandre en remplacement de Moscato G. Validation par le Comité

REUNION DES COMITES AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

- 45 comités convoqués
- Présentation des projets prioritaires du département :
- Présentation du dossier mixte Alpes du nord/Alpes du sud pour l'organisation des jeux olympiques d'hiver
- Construction de 13 nouveaux collèges avec gymnase d'ici 2030 et amélioration des gymnases existants pour donner accès aux comités sportifs.
- Projet de construction de l'ARENA Haute Savoie à La Roche sur Foron
- 1000 enfants pour aller aux jeux olympiques de Paris
- le foot se concentre sur l'opération de la FFF : « Le foot entre en jeu »

DIVERS

- AG été qui sera électorale se tiendra à Douvaine au cinéma le samedi 22/06/24.
- AG d'hiver de la Ligue aura lieu le 02/12/23 à Tola-vologe dans la nouvelle salle qui sera inaugurée par le Président Diallo
- En raison de l'indisponibilité du stade de France, la journée des bénévoles aura lieu les 22 et 23/03/24 à Lyon avec match France/Allemagne en support.
- Un point est fait sur les travaux au siège du District et des différents équipements.



Remerciements à tous les membres

Le Président D. ALLARD clôture la séance à 21h15.

NOTE AUX TRESORIERES

Clubs non à jour avec le relevé n°1 payable au 31/10 :

BONTAZ ACADEMY - EVIAN FC – ETREMBIERES OLYMPIQUE - FUTSAL VERMILLON – GPT AALP - GPT ARVE
MONTAGNE 74 -GPT BAS CHABLAIS – UGINE AS

TOURNOIS

Le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser.

Si vous souhaitez organiser un tournoi, merci d'en informer le District par mail en indiquant la date de votre tournoi et les catégories concernées. A noter que la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles) > **sauf U7/U9/U11**
- du respect des temps de jeu et de repos

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

CORRESPONDANCE

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission de Discipline :

Henriques - CSA Poisy – Foron FC – GJ AALP – AS Faverges Portugais – ASP Villaz - USAV



Commission Compétitions :

FC Brevon – ASC Sallanches – ES Douvaine Loisin – Foot Sud 74 – AS Marin – US Semnoz Vieugy – US Mont Blanc – Morzine SC – Marnaz SP – CS Vacheresse – CS St Pierre – ES Valleiry

Commission des Coupes :

FC Thones

Commission Féminines :

AS Ugine – ES Lanfonnet

Commission de l'Arbitrage :

Marnaz FC – Futsal Lac d'Annecy – Rolland

Commission du Statut de l'Arbitrage :

Bouilly